Service éducatif des archives municipales d'Epernay

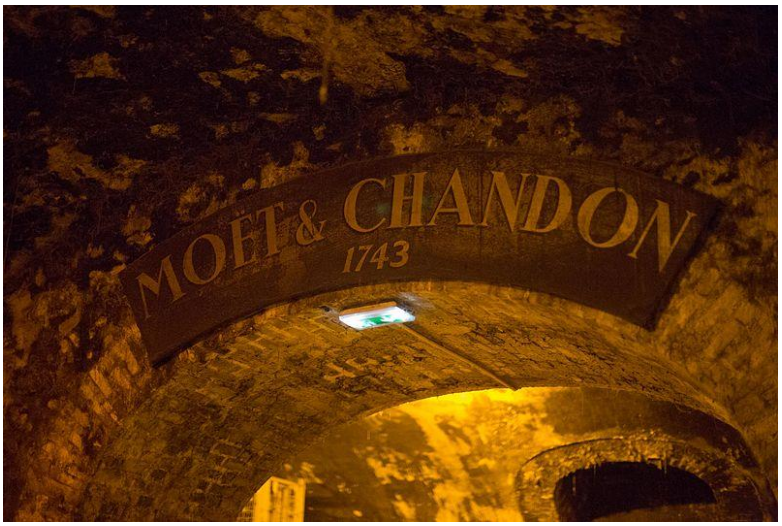

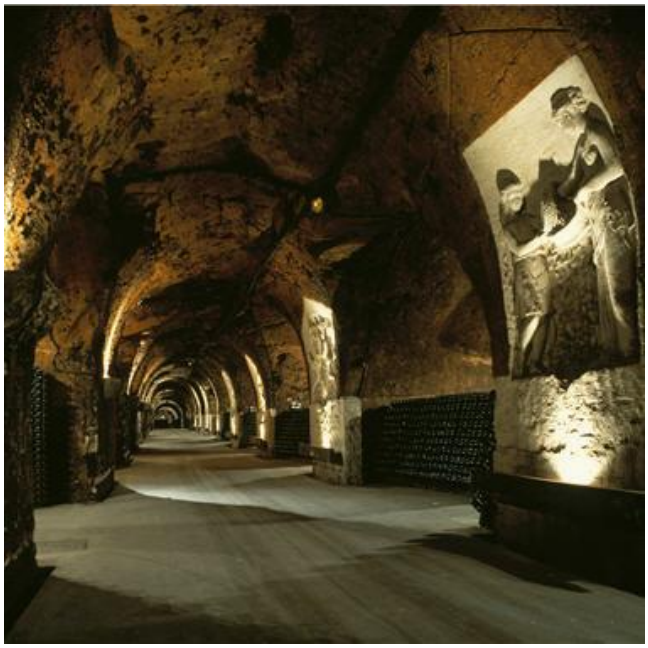

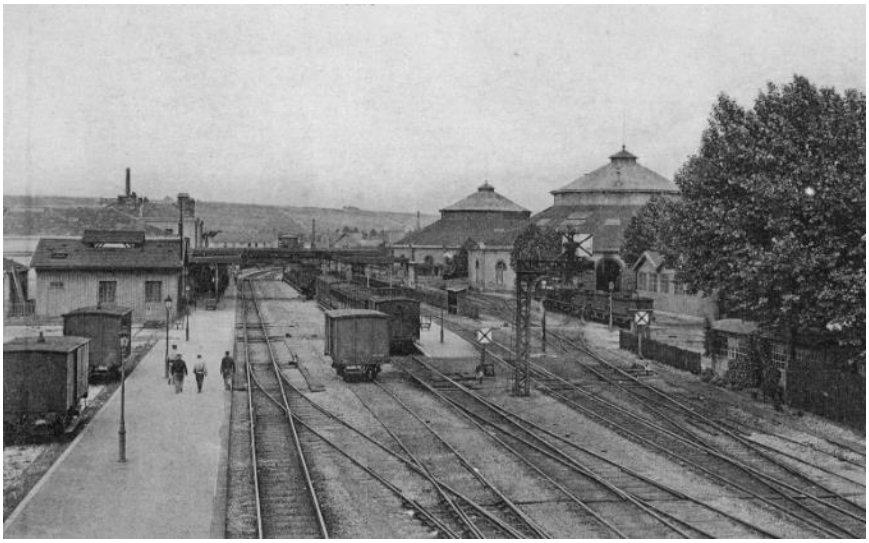

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY :

Archives municipales d'Epernay

Dossier Professeur

Responsable : M. de GOSTOWSKI

SOMMAIRE

Dossier « L'évolution urbaine d'Epernay » ---------- p. 3 à 9

Dossier « Le mécénat de la famille Chandon-Moët » ---------- p. 10 à 17

Dossier « Profiter des innovations, Eugène Mercier » ---------- p. 17 à 24

Dossier « Le chemin de fer à Epernay » ---------- p. 25 à 29

Fiche d'évaluation des compétences ---------- p. 30

Service éducatif des archives municipales d'Epernay

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY : Une transformation urbaine

Archives municipales d'Epernay

Dossier Professeur

Responsable : M. de GOSTOWSKI

L'EVOLUTION DE LA VILLE (1791-1906)

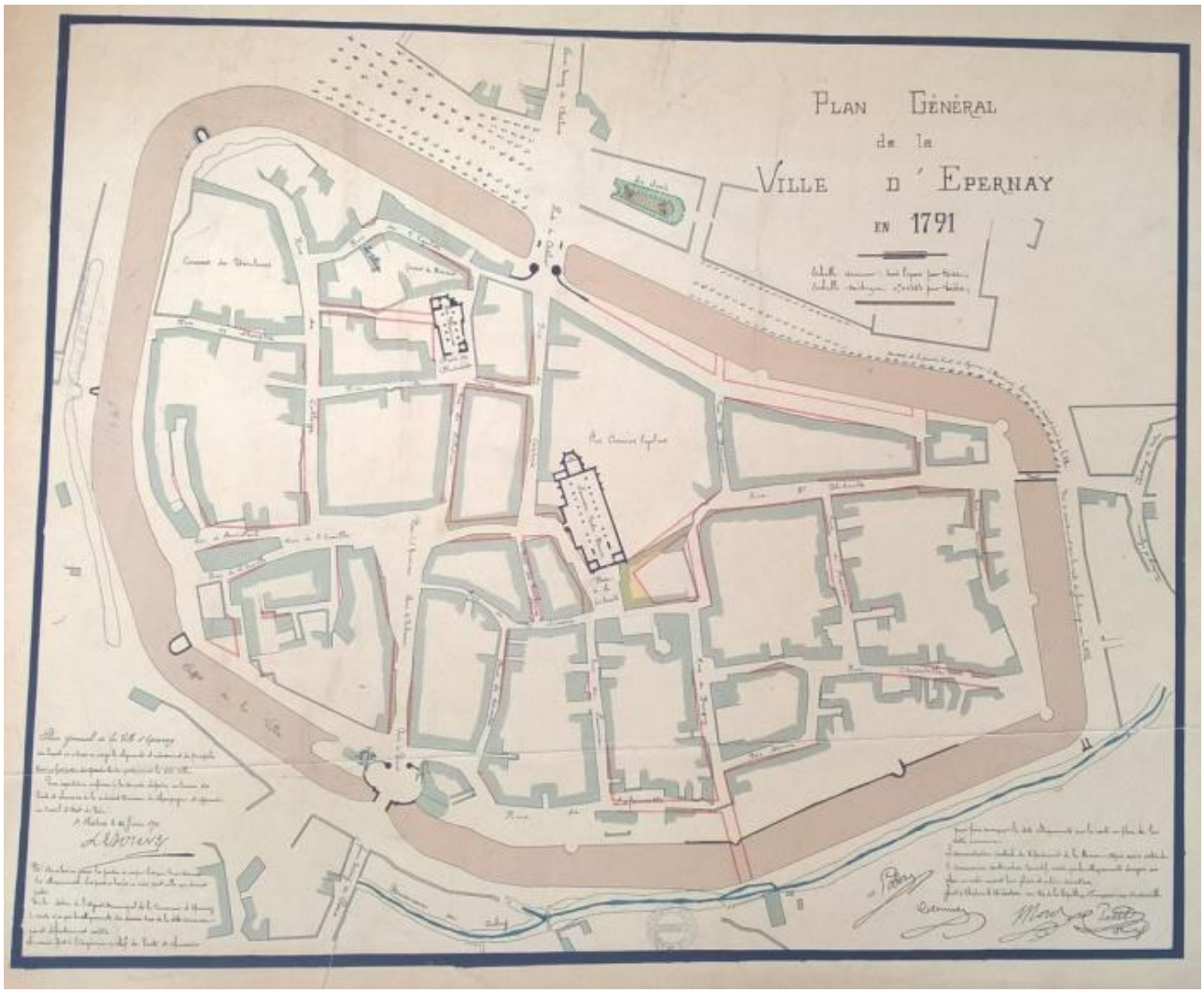

Epernay en 1791 *(conservé aux Archives municipales d'Epernay, NC)*

1 – Le plan ci-dessus représente l'intégralité de la ville d'Epernay en 1791. Essayez de retrouver cette partie de la ville sur les cartes de l'annexe (entourer au crayon de mine).

2 – En observant votre réponse à la question n°1, que constatez-vous sur l'évolution de la ville entre 1791 et 1906 ?

En deux siècles, la ville d'Epernay s'est largement étendue.

3 – Qu'est-ce que le réalisateur des cartes est obligé de faire pour pouvoir représenter toute la ville en 1906 ?

Il doit « zoomer » en arrière car la ville est plus grande. On dit qu'il a changé d'échelle. Une échelle indique combien de centimètres sur la carte font de centimètres en réalité. On zoom en avant ou en arrière (1791 : 1 cm =12 m ; 1830 : 1 cm = 12,5 m ; 1906 : 1cm = 100 m).

JEU DES DIFFERENCES

On parle de révolution industrielle lorsque l'apparition d'une nouvelle technologie entraîne des changements importants dans la manière de produire et de vivre des gens.

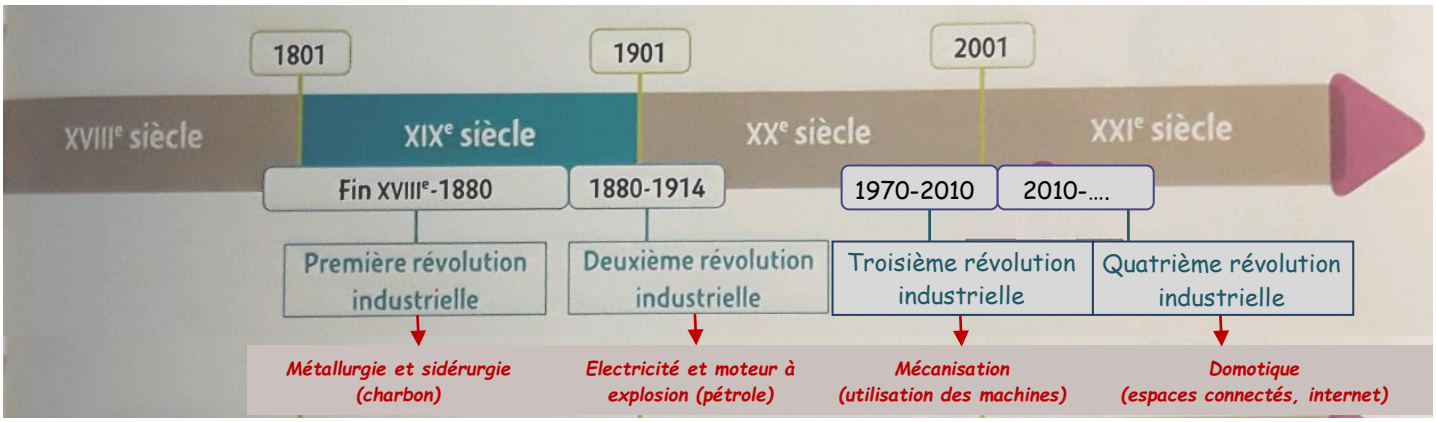

Frise chronologique extraite du manuel Magnard d'Histoire-Géographie et EMC du niveau 4ème (année 2016)

EPERNAY EN…	DANS QUELLE REVOLUTION INDUSTRIELLE SOMMES-NOUS ?	QUELLE INVENTION ?	QUELLE CHANGEMENT DANS LA VILLE…
1830 (annexe n°1)	Première révolution industrielle	Métallurgie et sidérurgie	**…depuis 1791 :** • Aspect général : Il y a peu de changements de l'aspect de la ville. • Nouveau quartier : Epernay s'étend désormais au-delà des remparts (= faubourgs).
1906 (annexe n°2)	Deuxième révolution industrielle	Electricité et moteur à explosion	**… depuis 1830 :** • Aspect général : La ville s'est très fortement agrandie (triplée). Les remparts ont disparus. • Nouveaux quartiers : Les nouveaux quartiers sont organisés (urbanisation = croissance de la population des villes et extension de l'espace urbain). La ville gagne donc sur la campagne (= étalement urbain). • Moyen de transport nouveau : L'arrivée du chemin de fer et d'une gare en 1849 témoignent d'une augmentation de l'activité économique. Nous sommes en pleine période de développement économique (champagne).

ANNEXES

<u>Annexe n°1 :</u> Carte de la ville d'Epernay en 1830, conservée aux Archives municipales d'Epernay, NC

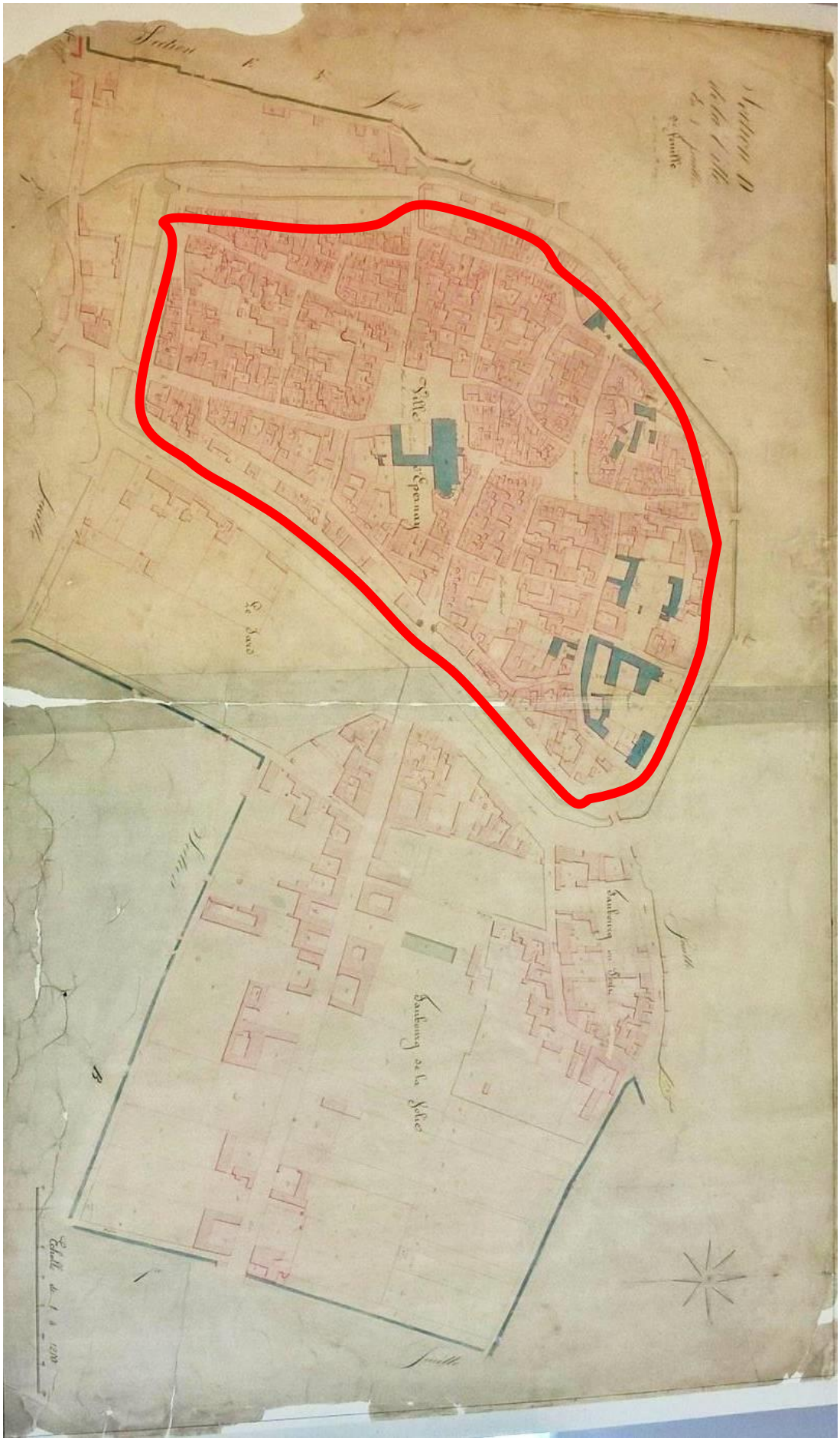

<u>Annexe n°2 :</u> Carte de la ville d'Epernay en 1906, conservée aux Archives municipales d'Epernay, NC

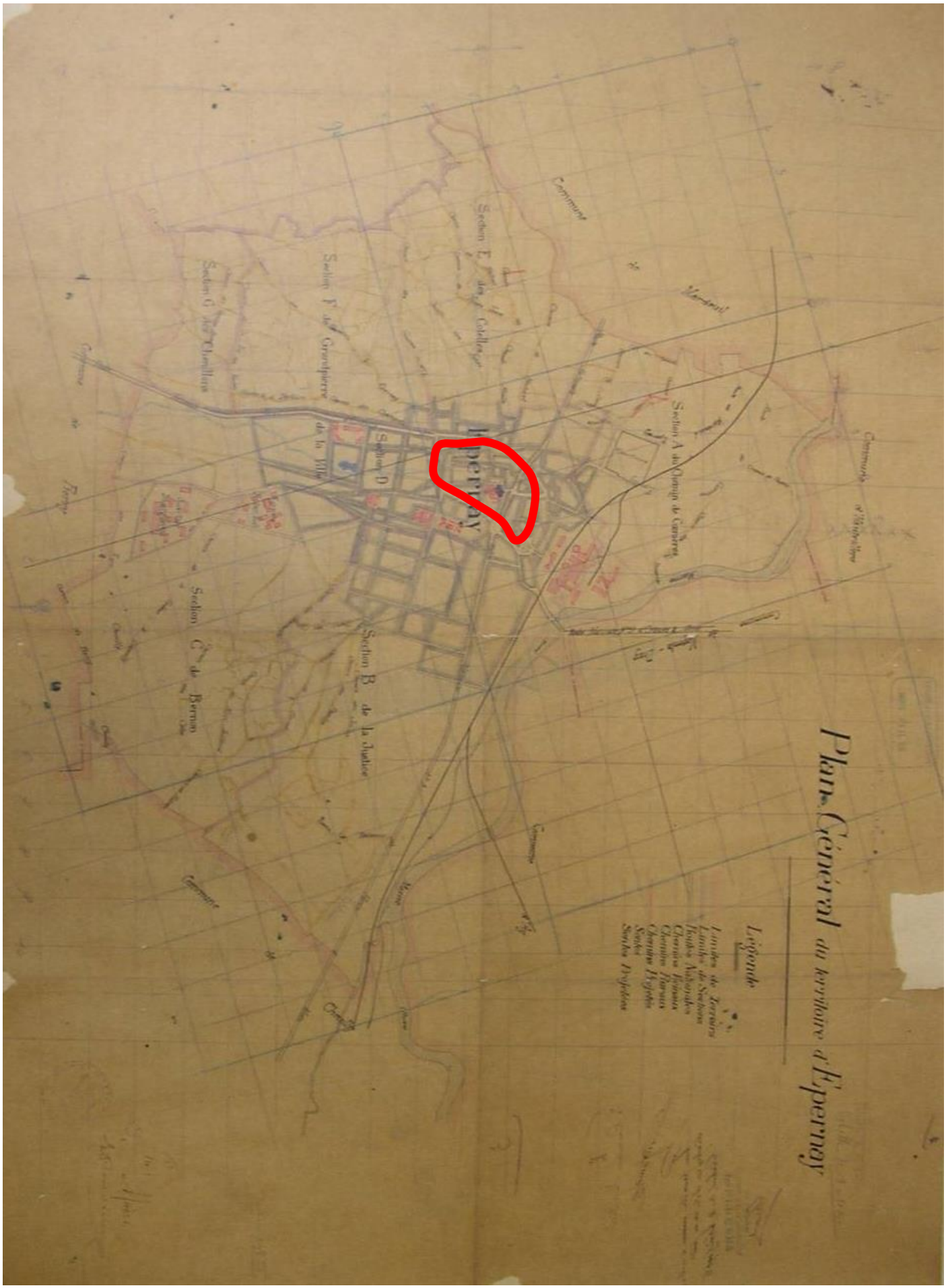

<u>Annexe n°3 :</u> Carte IGN de la ville d'Epernay au 25 000ème (2016) (empruntée au site Geo-portail).

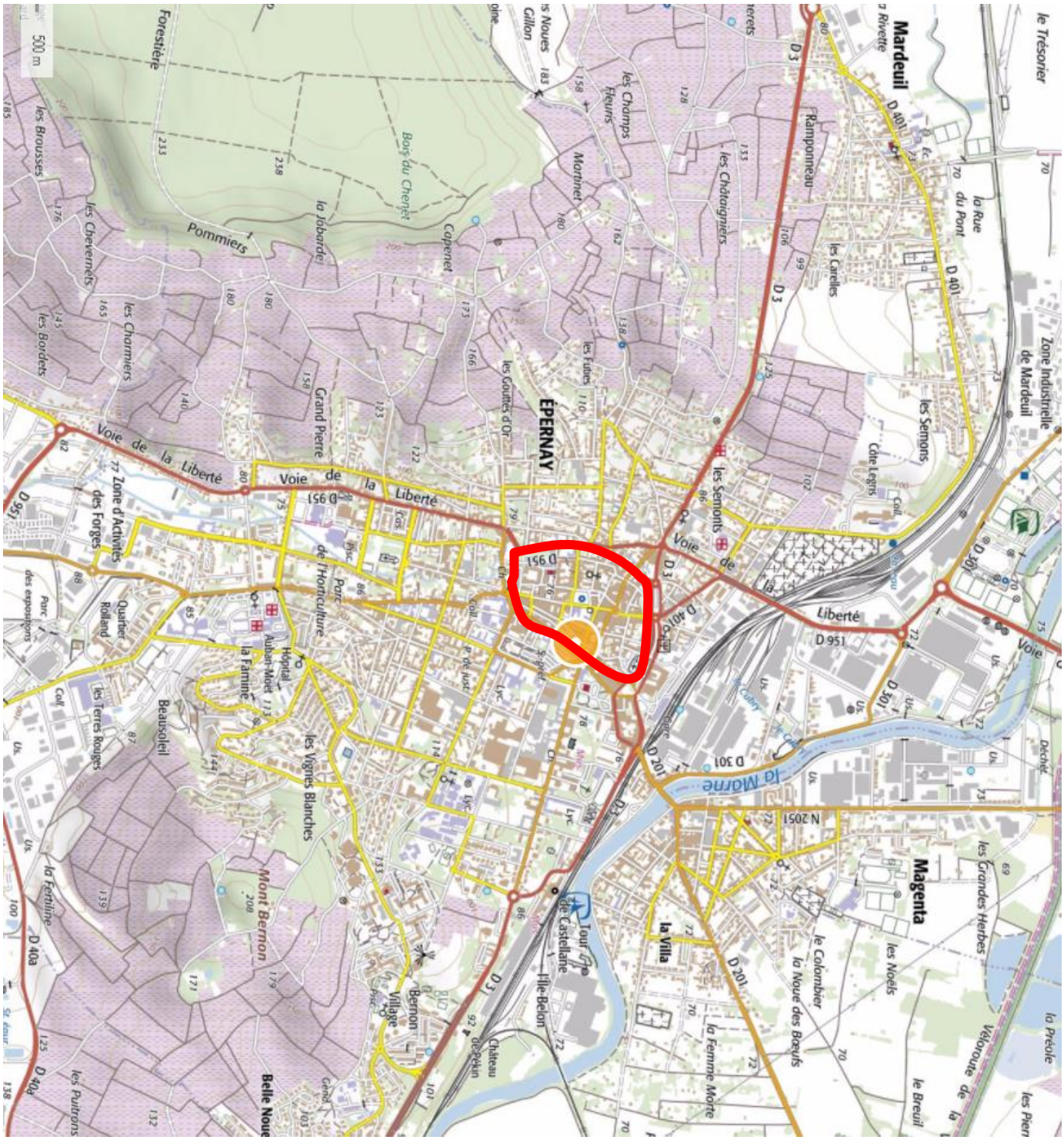

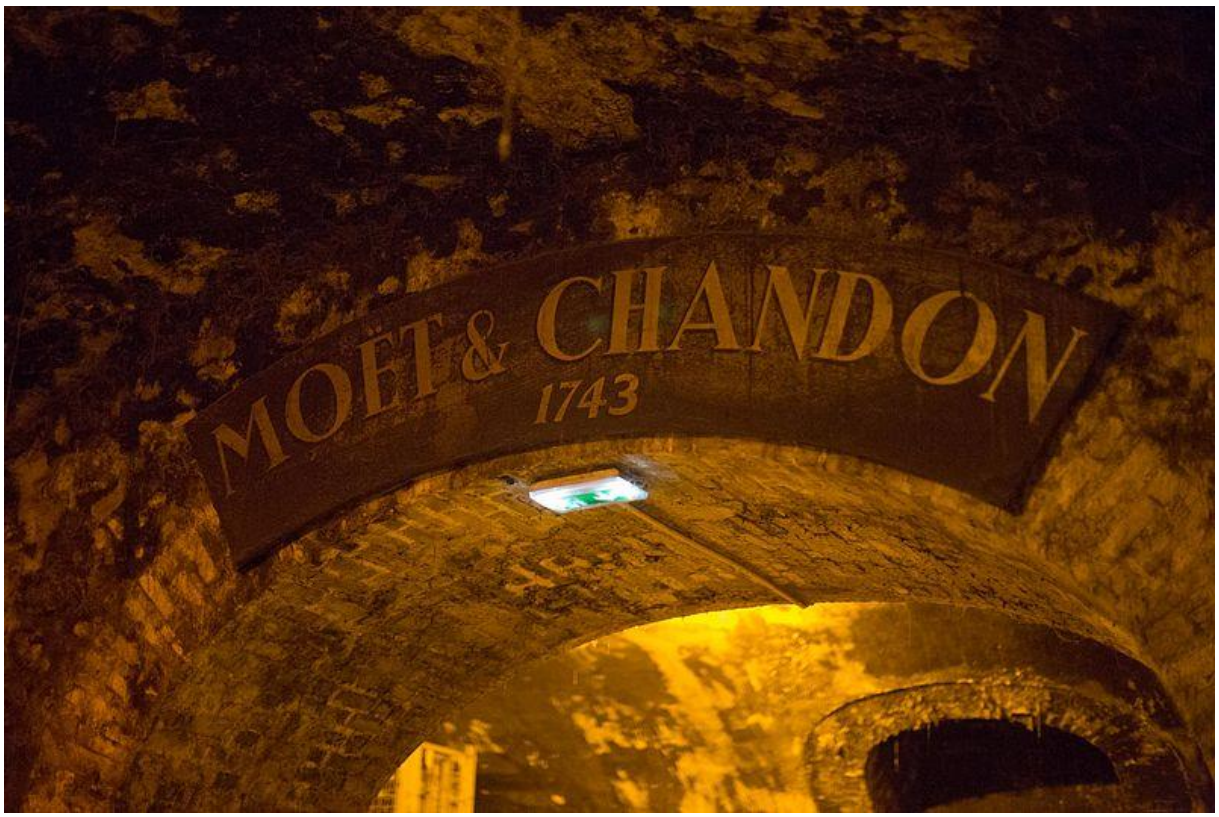

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY : Le mécénat de la famille Chandon-Moët

Archives municipales d'Epernay

Dossier Professeur

Responsable : M. de GOSTOWSKI

TROIS EXEMPLES DE MECENAT DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

Les grandes familles travaillant dans la production de champagne ont réussi à augmenter fortement leur production dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle grâce aux nouvelles techniques issues de la révolution industrielle. Elles vont souhaiter faire profiter la ville et sa population de leurs richesses en étant généreux. C'est le cas de la famille Chandon-Moët dont la société a été fondée à Epernay en 1743. Voici deux exemples de dons :

	UN HÔPITAL *(Documents annexe n°1, p. 14)*	**UNE AVENUE** *(Documents annexe n°2, pp. 15-16)*
Qui a fait un don ?	Camille-Victor AUBAN	Paul CHANDON de BRIAILLES
Qu'est-ce qui est donné ?	Camille-Victor AUBAN fait don à la ville d'une somme de 1 264 096 frs (1fr de l'époque vaut alors environ 2 € d'aujourd'hui soit un don de 2,5 millions d'euros).	Paul CHANDON de BRIAILLES donne 100 000 frs (1 frs de l'époque vaut alors environ 2 € d'aujourd'hui) à la ville ainsi que les terrains entre la rue de Magenta et l'avenue des Jancelins.
En quelle année ce don est-il fait ?	Le don a été fait au démarrage du projet dès 1888.	Le don a été fait au démarrage du projet en 1895.
Dans quel but ce don est-il fait ?	La ville d'Epernay ne dispose pas d'un budget suffisant pour réaliser un projet de construction d'hôpital plus grand que celui existant.	Le don d'argent doit servir à financer une avenue reliant le centre de la ville à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. Le don des terrains a pour but d'ouvrir une perspective sur la même église.

De quelle manière la ville remercie le donateur ?	La ville décide de donner à l'hôpital le nom de son donateur. Un buste de Camille AUBAN-MOËT sera également érigé dans la cours de l'hôpital.	La ville d'Epernay choisit de nommer l'avenue du nom de Paul CHANDON.

Le mécénat est le don réalisé par une personne ou une société à une communauté (ville, organisme, association…) afin de promouvoir la culture, l'aide sociale, l'enseignement…

Avenue Paul Chandon

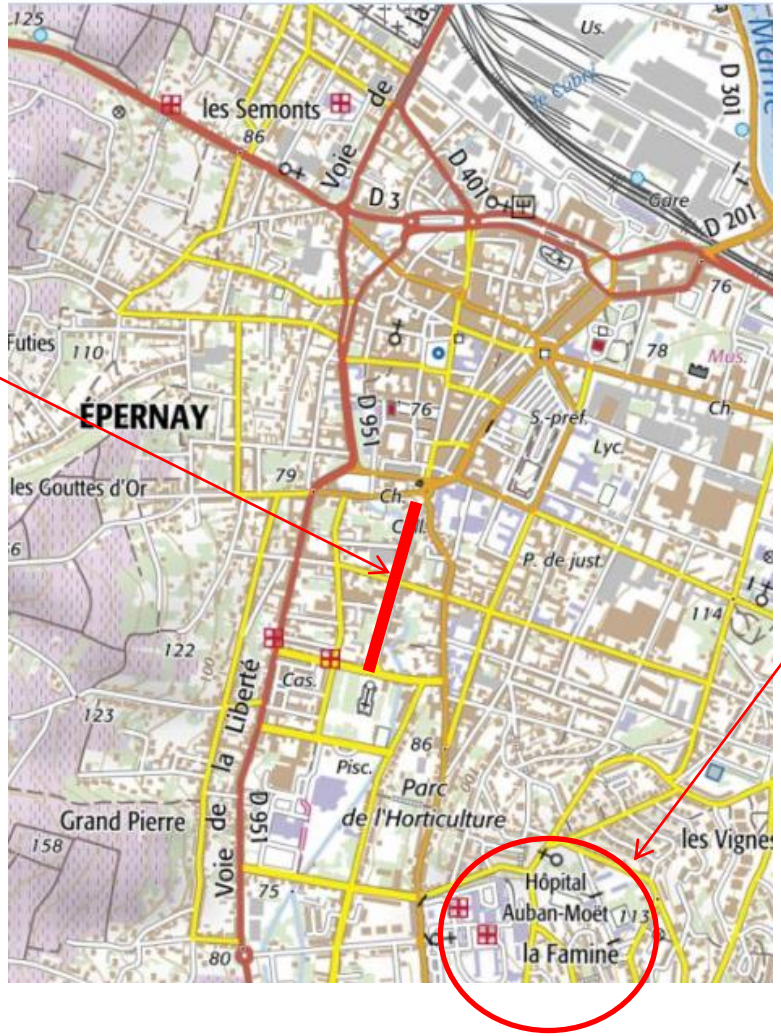

Hôpital Auban-Moët

ANNEXES

Annexe n°1 : L'Hôpital

Document n°1 : Don d'une somme d'argent pour construire un nouvel hôpital par de M. AUBAN-MOËT (26 mai 1887)
(Délibération du conseil municipal, Archives municipales d'Epernay, 1D36)

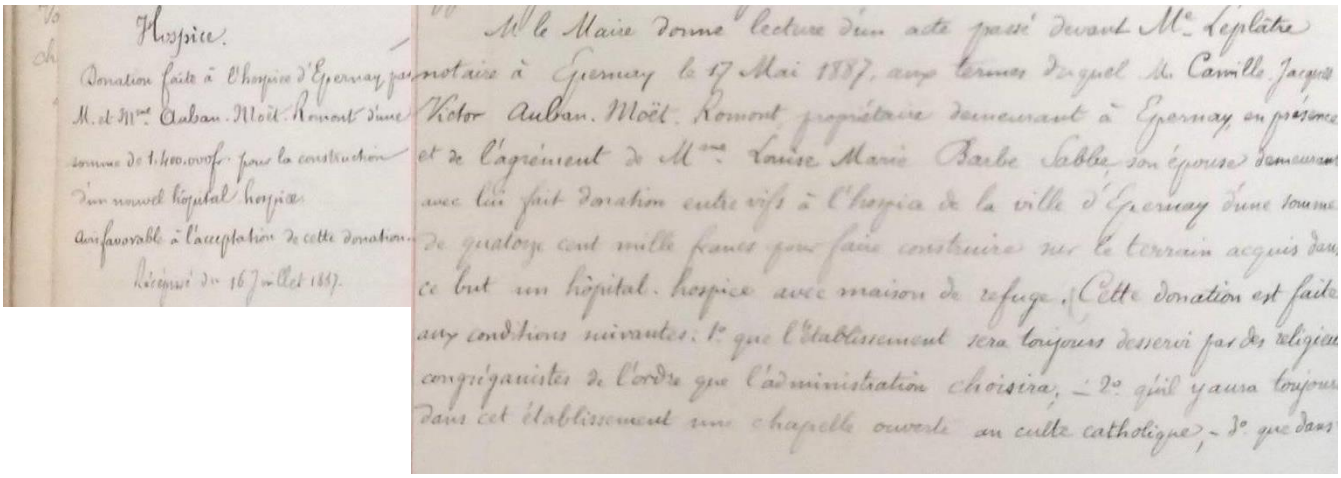

Hospice.
Donation faite à l'hospice d'Epernay par M. et Mme Auban-Moët-Romont d'une somme de 140.000 francs pour la construction d'un nouvel hôpital hospice.
Avis favorable à l'acceptation de cette donation.
Décision du 16 juillet 1887.

M. le Maire donne lecture d'un acte passé devant Me Leplâtre notaire à Epernay le 17 Mai 1887, aux termes duquel M. Camille Jacques Victor Auban-Moët-Romont propriétaire demeurant à Epernay en présence et de l'agrément de Mme Louise Marie Barbe Sabbé son épouse demeurant avec lui fait donation entre vifs à l'hospice de la ville d'Epernay d'une somme de quatorze cent mille francs pour faire construire sur le terrain acquis dans ce but un hôpital-hospice avec maison de refuge. Cette donation est faite aux conditions suivantes: 1° que l'établissement sera toujours desservi par des religieuses congréganistes de l'ordre que l'administration choisira; - 2° qu'il y aura toujours dans cet établissement une chapelle ouverte au culte catholique; - 3° que dans

Document n°2 : Buste offert par la ville à M. AUBAN-MOËT (cours de l'hôpital)
(http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/)

Annexe n°2 : L'avenue Paul Chandon

Document n°1 : Etude notariale au sujet d'un don de la part de M. Paul CHANDON de BRIAILLES (14 janvier 1895)

(Archives municipales d'Epernay, 1O29)

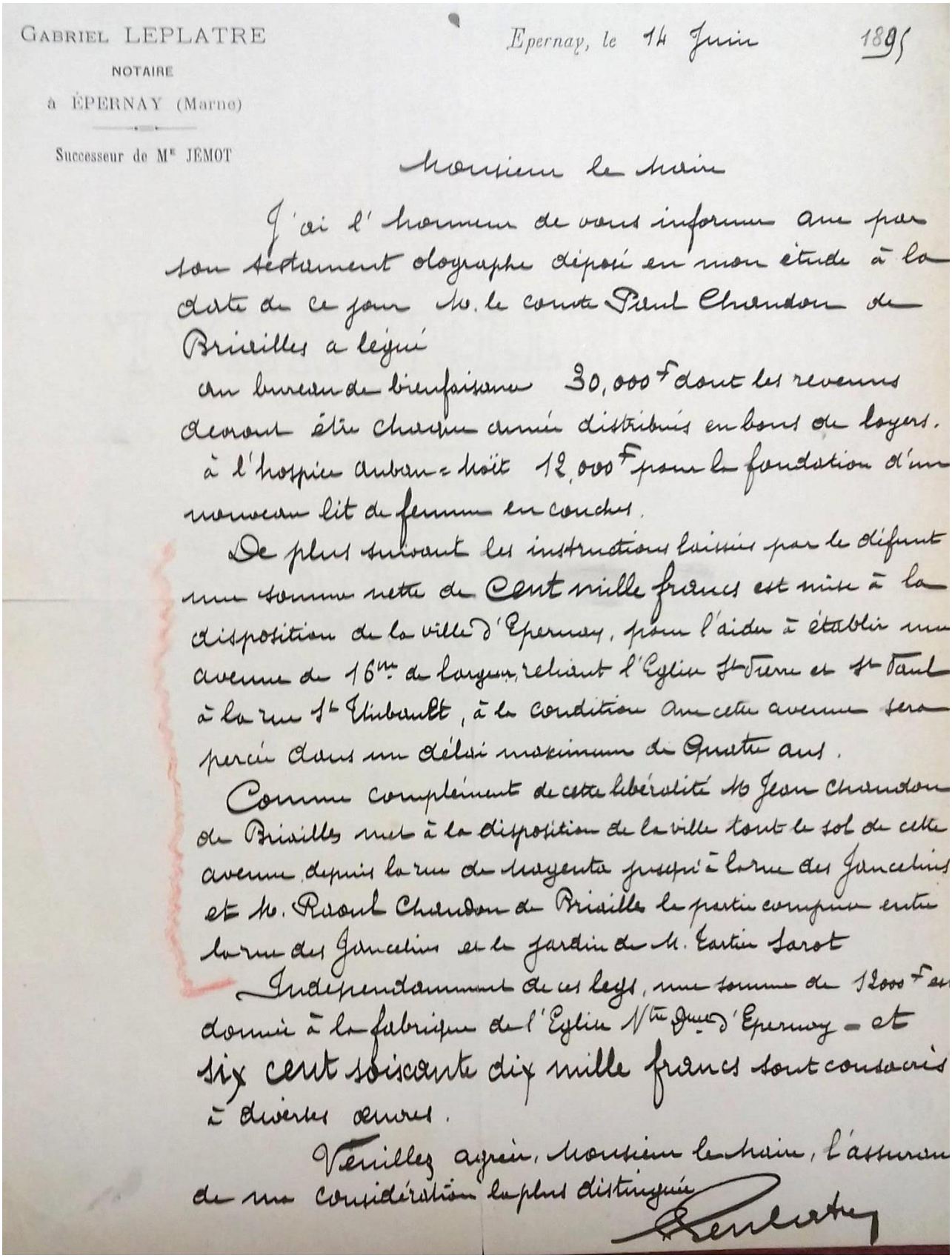

GABRIEL LEPLATRE
NOTAIRE
à ÉPERNAY (Marne)
Successeur de Me JÉMOT

Epernay, le 14 Juin 1895

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous informer que par son testament olographe déposé en mon étude à la date de ce jour M. le comte Paul Chandon de Briailles a légué
au bureau de bienfaisance 30,000 f dont les revenus devront être chaque année distribués en bons de loyers.
à l'hospice urbain-huit 12,000 f pour la fondation d'un nouveau lit de femme en couches.

De plus suivant les instructions laissées par le défunt une somme nette de Cent mille francs est mise à la disposition de la ville d'Epernay, pour l'aider à établir une avenue de 16m de largeur, reliant l'Eglise St Pierre et St Paul à la rue St Thibault, à la condition que cette avenue sera percée dans un délai maximum de Quatre ans.

Comme complément de cette libéralité M. Jean Chandon de Briailles met à la disposition de la ville tout le sol de cette avenue depuis la rue de Magenta jusqu'à la rue des Jancelins et M. Raoul Chandon de Briailles la partie comprise entre la rue des Jancelins et le jardin de M. Victor Sarot

Indépendamment de ces legs, une somme de 12000 f est donnée à la fabrique de l'Eglise Nre Dame d'Epernay - et six cent soixante dix mille francs sont consacrés à diverses œuvres.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée

<u>Document n°2 :</u> Remerciement de la ville d'Epernay à M. Paul CHANDON de BRIAILLES (20 juin 1895)

(Délibération du conseil municipal, Archives municipales d'Epernay, 1D41)

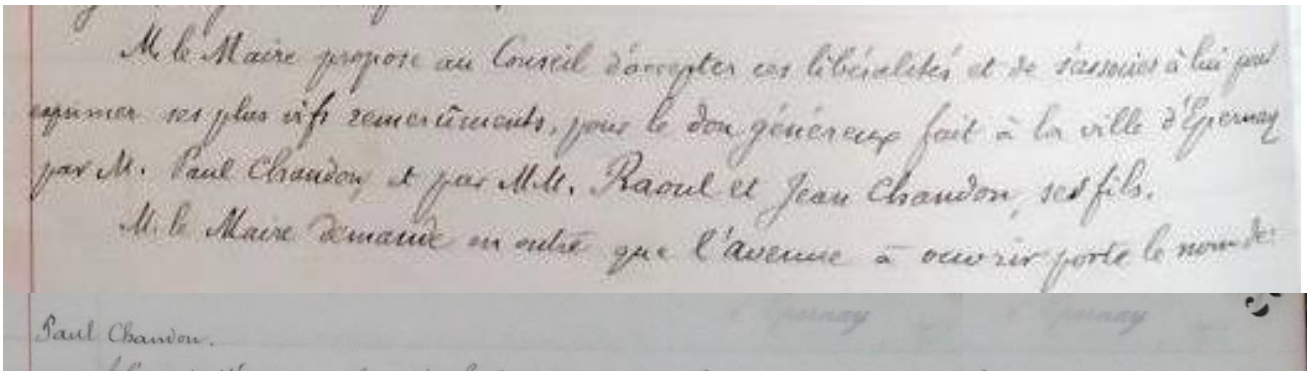

M. le Maire propose au Conseil d'accepter ces libéralités et de s'associer à lui pour exprimer ses plus vifs remerciements, pour le don généreux fait à la ville d'Epernay par M. Paul Chandon et par MM. Raoul et Jean Chandon, ses fils.

M. le Maire demande en outre que l'avenue à ouvrir porte le nom de

Paul Chandon.

Annexe n°3 : Généalogie de la famille CHANDON-MOËT

GÉNÉALOGIE RÉSUMÉE DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

Les personnes dont le nom est écrit en gras furent les dirigeants de la société

Sources :

- Extrait de *Généalogie magazine*, n°232, Décembre 2003
- Cl. Desbois-Thibault, *L'extraordinaire aventure du champagne Moët & Chandon*, Puf, 2003
- Site Généanet

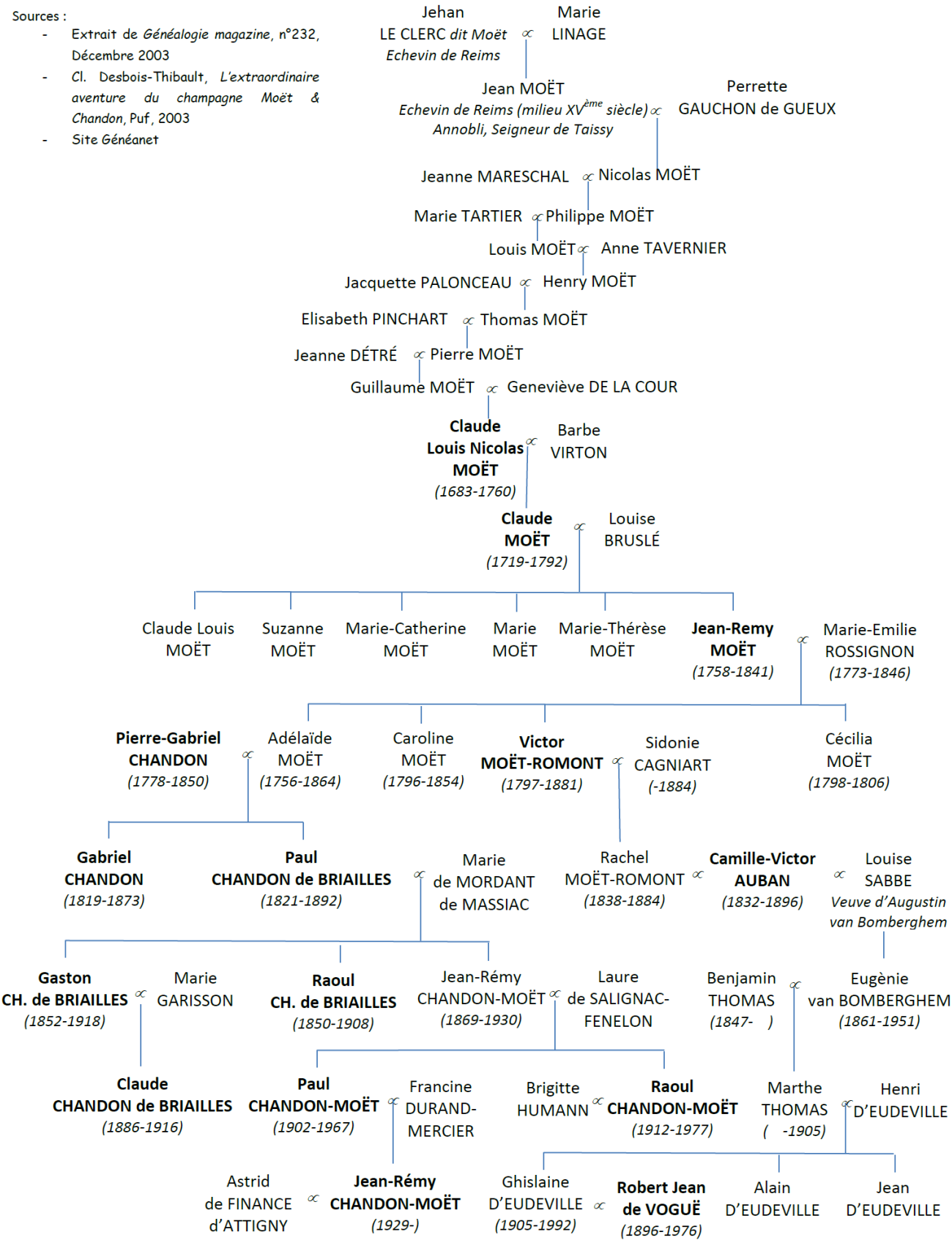

Service éducatif des archives municipales d'Epernay

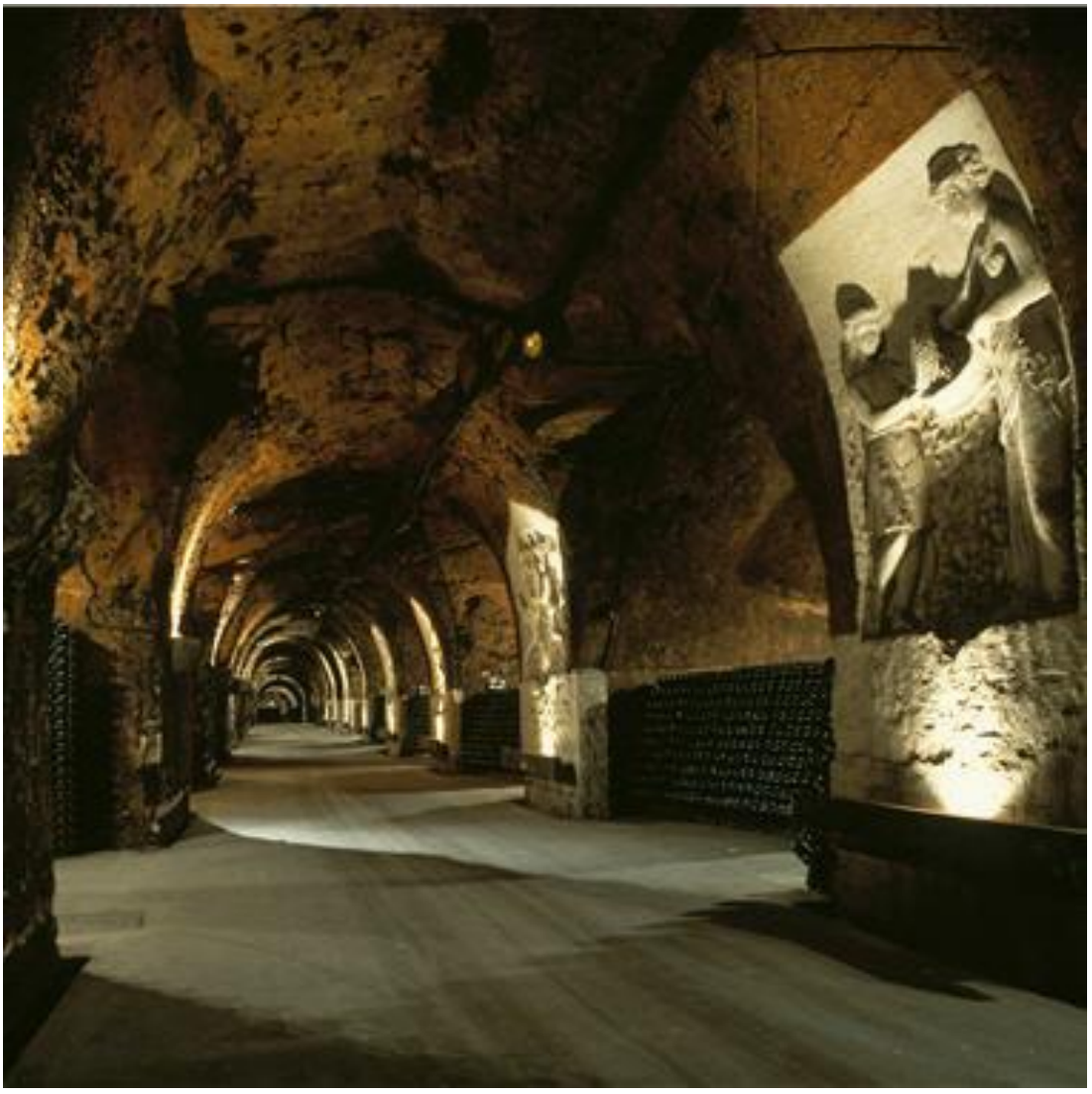

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY :
Profiter des innovations, Eugène MERCIER

Archives municipales d'Epernay

Dossier Professeur

Responsable : M. de GOSTOWSKI

LE CHOIX DU SITE DE LA SOCIÉTÉ

Eugène MERCIER est né à Epernay en 1838. Il est issu d'un milieu modeste qui ne travaille pas dans le champagne. En 1858, il fonde sa société : la maison de champagne Mercier. Sans vigne, ni argent, il va parvenir en une génération à égaler d'autres sociétés plus connues. Comment ?

<u>Document n°1 :</u> Le choix du site de la société

Le choix du site de la société

« Afin de bénéficier d'un site plus favorable à son activité, [Eugène Mercier] acheta progressivement, de 1869 à 1880, une série de terrains, à, proximité du château de Pékin, édifice qu'il finit par acquérir en 1873. […] Le nouvel établissement est remarquable par la rationalité de son agencement. Les galeries de caves, conçues sur un plan en grille d'un seul niveau, débouchent de plain-pied du côté de la voie ferrée, à laquelle elles sont reliées par un embranchement […]. Ce système permit à Eugène Mercier de vendre la craie d'excavation aux fabriques qui en avaient besoin […]. La vue d'ensemble […] montre l'échelonnement des bâtiments dominé par le pavillon patronal. […] Les celliers, reconnaissable à leur succession de pignons, sont d'origine. Ceux du centre s'élèvent au débouché des caves, la travée centrale d'entrée étant marquée par une façade en meulière, dont la porte monumentale s'orne d'un imposant mascaron. »

Bernard DUCOURET, *<u>Epernay, cité du Champagne</u>*,
Inventaire du patrimoine culturel, Champagne-Ardenne, 2010.

<u>Document n°2 :</u> La société Mercier en 1905

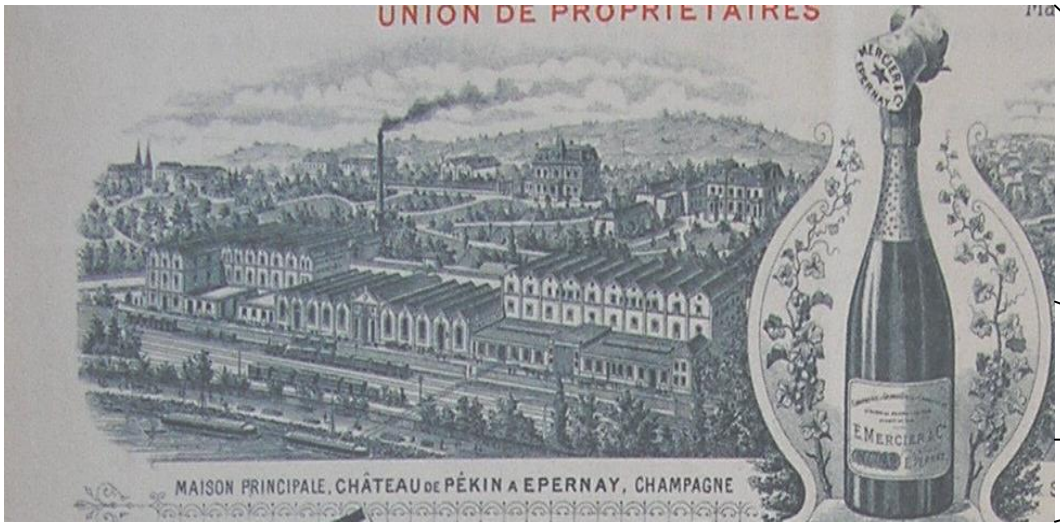

Archives municipales d'Epernay, 2L5.

1 – D'après l'annexe n°2, dans quel secteur de la ville se trouvent les principales installations d'Eugène MERCIER que l'on voit sur le document n°2 ? Aidez-vous de l'annexe n°1.

■ Mont Bernon □ Chemin de Cumières □ Les Cotelles

2 - D'après l'annexe n°1, que pouvez-vous dire de ce choix d'implantation par rapport aux limites de la ville d'Epernay en 1906 ?

Eugène MERCIER installe sa société à l'extérieur de la ville.

3 – Réalisez le croquis suivant :

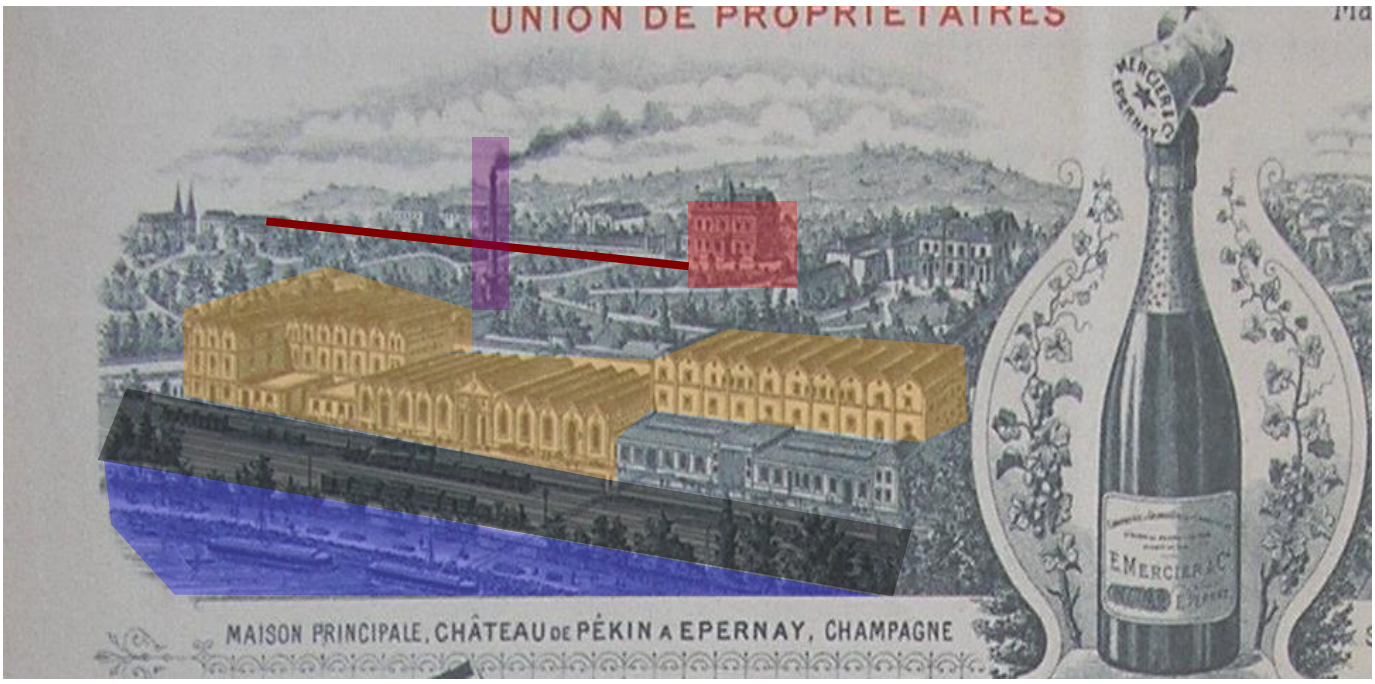

Légende :

Les installations

Maison d'Eugène Mercier et siège de la société ***(colorier en rouge en vous aidant de l'annexe n°2)***.

Celliers (= espace où les bouteilles sont conservées) ***(colorier en orange en vous aidant du document n°1)***.

D'après le document n°1, de quelle manière Eugène Mercier a–t-il voulu concevoir ses caves ?

□ Construction sur plusieurs étages comme il est de coutume.

□ Conservation des bouteilles dans un cellier réfrigéré par une machine à vapeur.

■ Construction des caves sur un seul niveau.

Les voies de communication

Voie ferrée ***(repasser en noir)***.

La rivière de la Marne ***(colorier en bleu)***.

Rue du commerce (actuelle avenue de Champagne) ***(repasser en marron)***.

Pourquoi selon vous ce choix de creusement des caves et pourquoi ce choix d'implantation de la société ? Aidez-vous du document n°1, du croquis que vous venez de réaliser et de l'annexe n°2

Eugène Mercier crée de toute pièce sa société. Il peut donc tenir compte dès le début des nouvelles technologies. Toute sa société est tournée et conçue en fonction de la présence du chemin de fer. Les caves sont creusées à 30 mètres de profondeurs pour affleurer au niveau du chemin de fer. Il profite également de la proximité de la Marne et de la rue du commerce. Son objectif est de vendre un maximum et rapidement.

La mécanisation

Cheminée ***(colorier en violet)***. Elle permet à Eugène MERCIER de produire de l'électricité. Il est alors le premier à éclairer ses caves dès 1886 (1906 seulement à Epernay)

D'après le document ci-dessous, que lui permet de faire cette énergie ? Quel en est l'intérêt ?

Mécanisation du rinçage des bouteilles

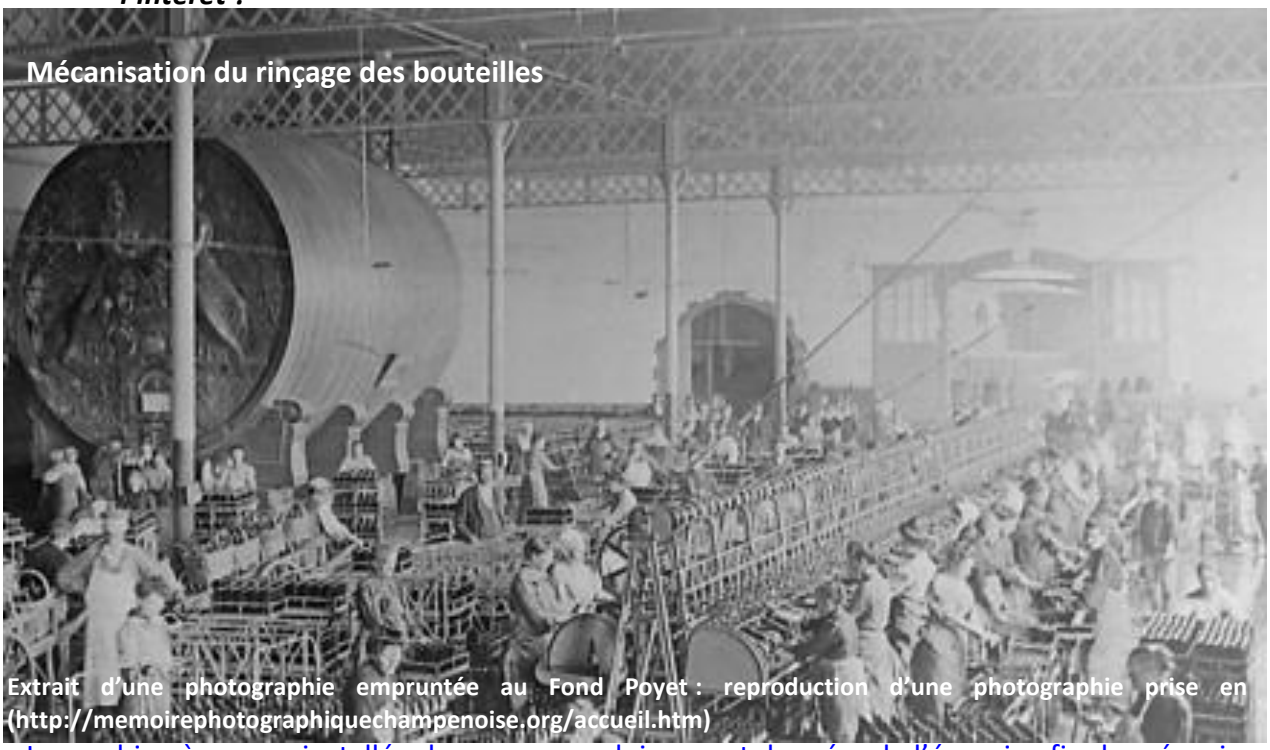

Extrait d'une photographie empruntée au Fond Poyet : reproduction d'une photographie prise en (http://memoirephotographiquechampenoise.org/accueil.htm)

La machine à vapeur installée dans ses caves lui permet de créer de l'énergie afin de mécaniser le travail dans son industrie : rinçage des bouteilles (pensée par Eugène MERCIER lui-même), première tireuse électrique, boucheuse… Le but reste toujours de produire plus et vite.

ANNEXES

Annexe n°1 : Extrait du Plan général d'Epernay en 1906 (Archives municipales d'Epernay)

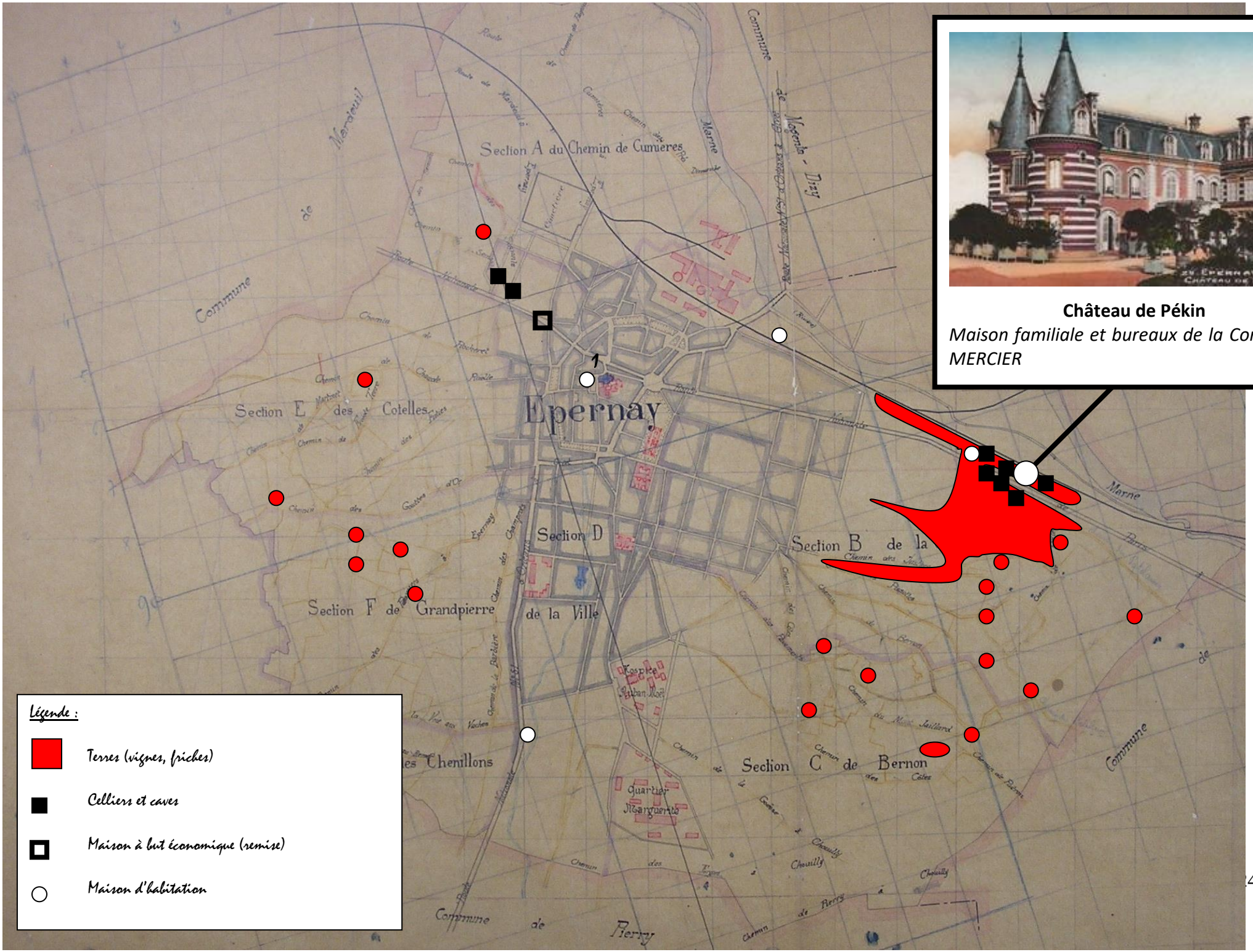

Château de Pékin

Maison familiale et bureaux de la Compagnie MERCIER

Annexe n°2 : Répartition indicative des terres et biens possédés par Edouard Eugène MERCIER en 1906 à partir de la matrice cadastrale (1G19) et des cartes cadastrales de 1830.

Service éducatif des archives municipales d'Epernay

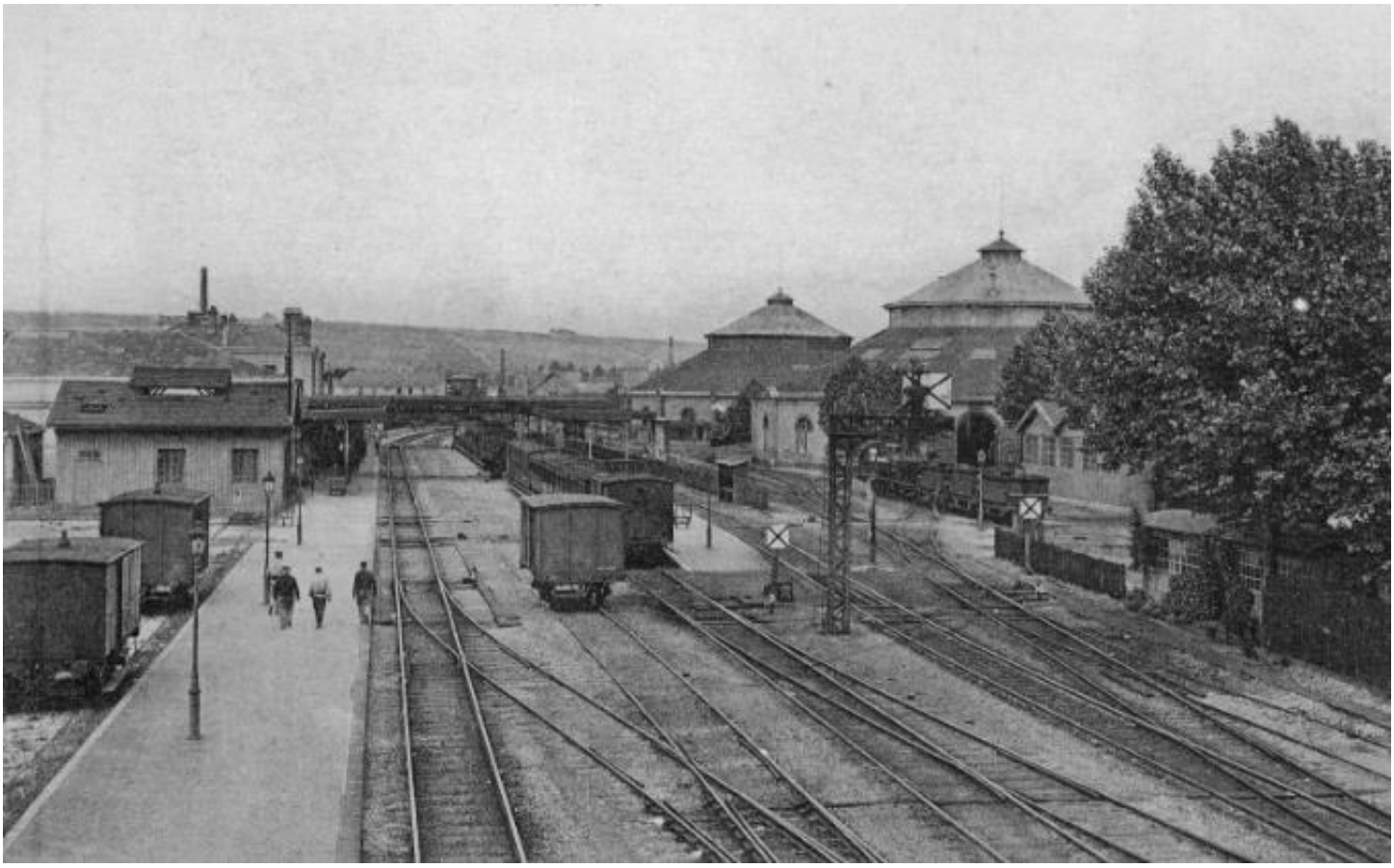

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY :
Le chemin de fer à Epernay

Archives municipales d'Epernay

Dossier Professeur

Responsable : M. de GOSTOWSKI

UN PROJET

<u>Document n°1 :</u> Arrêté du Préfet de la Marne au sujet de l'expropriation (13 septembre 1847) *(Archives municipales d'Epernay, 2O3)*

Vu la loi du 2 août 1844 qui ordonne l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Strasbourg, passant par ou près Epernay, Châlons, Bar-le-Duc, Toul et Nancy.

<u>Document n°2 :</u> Carte des réseaux ferroviaires français (1850 et 1870)

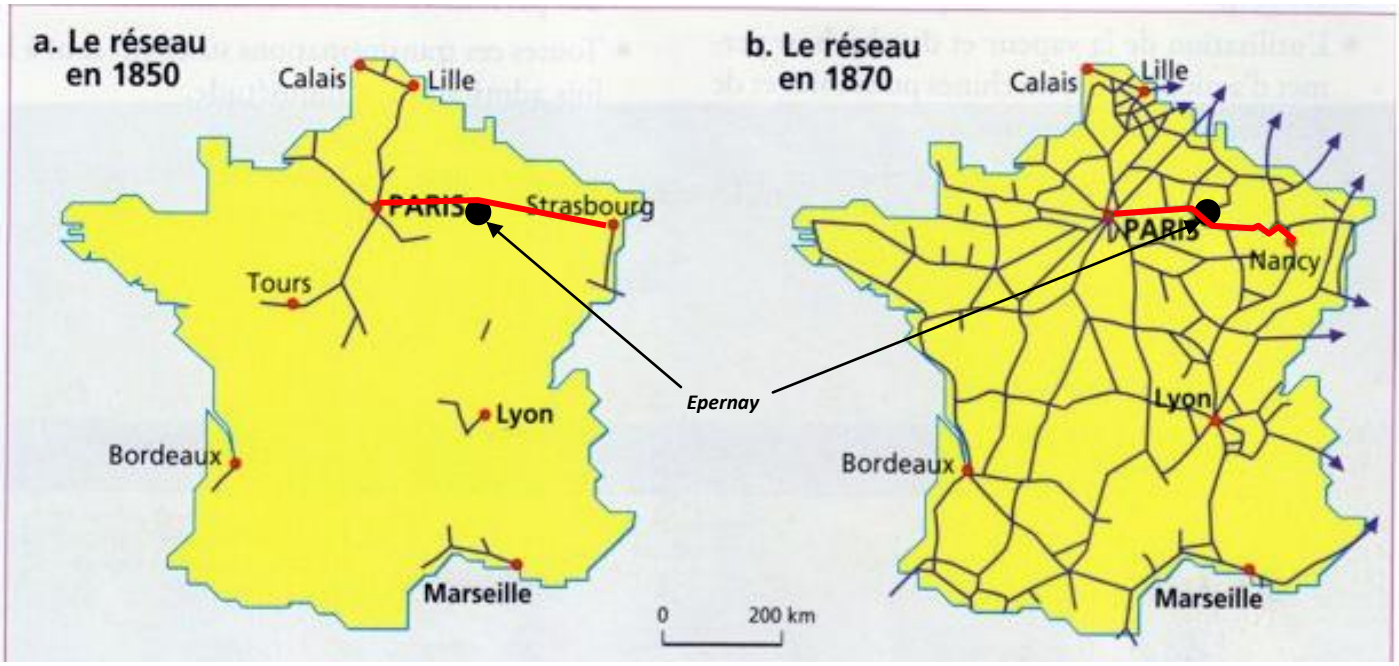

1 – D'après le document n°1, en quelle année a-t-il été décidé de créer une voie de chemin de fer entre Paris et Strasbourg ?

La loi du 2 août 1844 prévoit la création d'une voie de chemin de fer entre Paris et Strasbourg.

2 – D'après le même document, retracez en rouge sur la carte ci-contre le parcours prévu par la loi ?

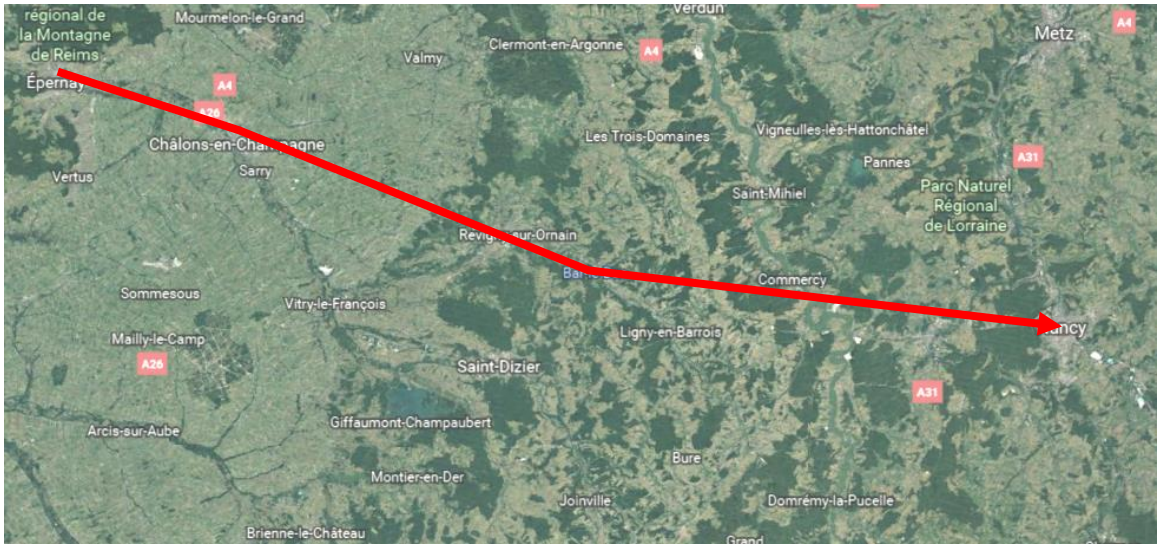

3 – D'après le document n°2, que pouvez-vous dire de l'état du réseau ferroviaire en France à la date de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg ?
En 1844, le réseau ferroviaire français est très peu développé.

4 – Tracer en rouge sur le document n°2 :
- **la ligne de chemin de fer prévue (carte de gauche)**
- **la ligne de chemin de fer existante (carte de droite)**

LA GARE

<u>Document n°3 :</u> Extrait du plan général de la ville d'Epernay (1906) *(Archives municipales d'Epernay, NC).*

Voie ferrée

Gare et ateliers des Chemins de Fer de l'Est (confection de wagons et de rails)

<u>Document n°4 :</u> Extrait du rapport de l'ingénieur en chef sur le projet d'ensemble de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg (17 mars 1846) *(Archives municipales d'Epernay, 2O3)*

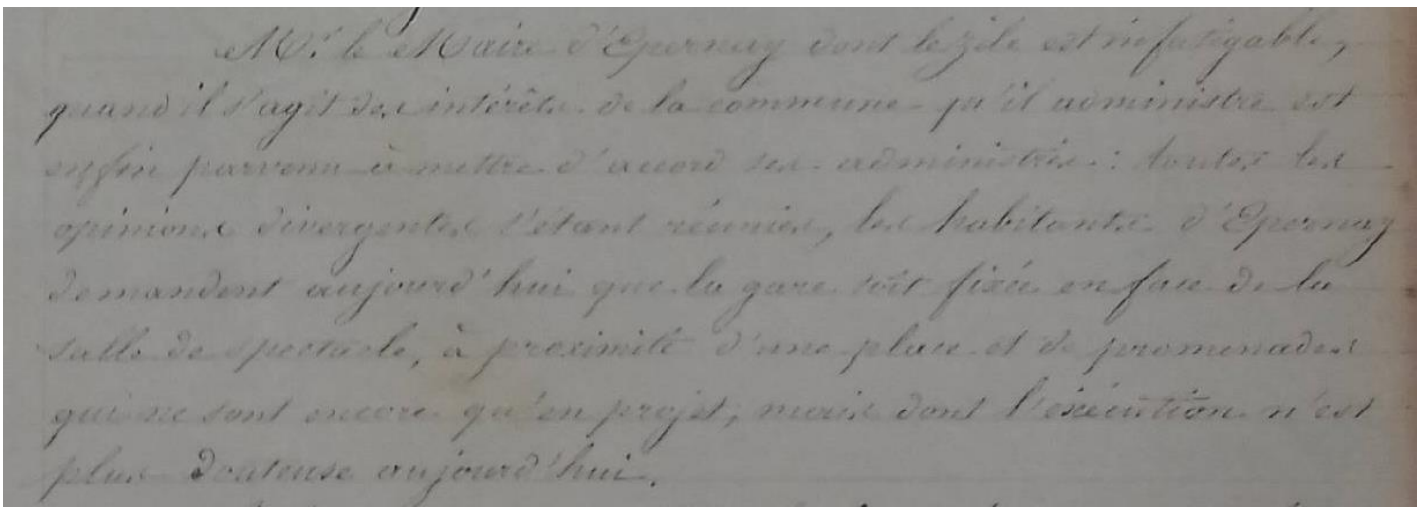

5 – D'après les documents n°3 et 4, à quel endroit d'Epernay la gare est-elle placée ?
La gare est localisée au Nord de la commune en partie le long de la Marne. Nous sommes à l'époque à l'extérieur de la ville.

6 – D'après le document n°3, par quelles installations la gare se complète-t-elle ?
Il existe alors plusieurs compagnies de train. La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est gère la ligne Paris-Strasbourg. Les ateliers de réalisation des wagons et des rails se situent à Epernay créant ainsi des emplois.

L'INAUGURATION

<u>Document n°5 :</u> Inauguration de la ligne de chemin de Fer Paris-Strasbourg *(Archives municipales d'Epernay, 2O3)*

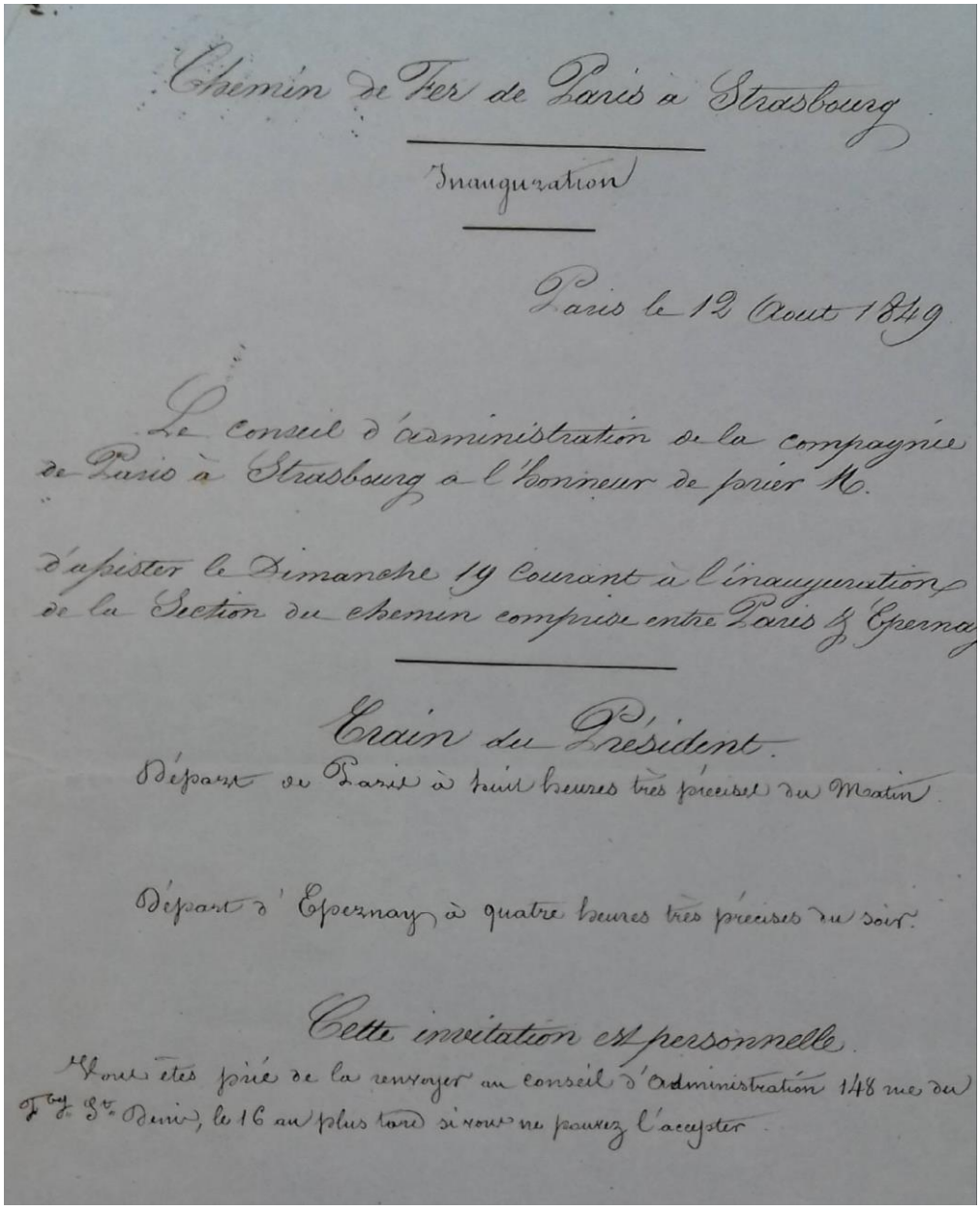

Chemin de Fer de Paris à Strasbourg

Inauguration

Paris le 12 Aout 1849

Le conseil d'administration de la compagnie de Paris à Strasbourg a l'honneur de prier M.

d'assister le Dimanche 19 courant à l'inauguration de la Section du chemin comprise entre Paris & Epernay

Train du Président.

Départ de Paris à huit heures très précises du Matin.

Départ d'Epernay à quatre heures très précises du soir.

Cette invitation est personnelle.

Vous êtes prié de la renvoyer au conseil d'administration 148 rue du Fbg St. Denis, le 16 au plus tard si vous ne pouvez l'accepter.

Document n°6 :

L'évolution de la production de champagne dans la Marne (nombre de bouteilles vendues).

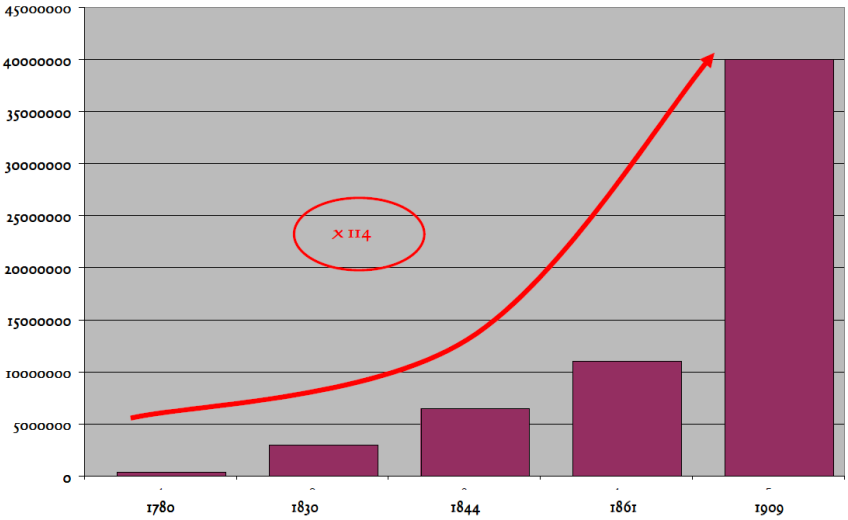

7 – D'après les documents n°1 et 5, en quelle année la ligne Paris-Strasbourg a-t-elle été inaugurée ? Combien de temps a-t-il donc fallu pour la construire ?

La ligne de chemin de fer reliant Paris à Strasbourg est inaugurée le 19 août 1849. Il aura fallu 5 ans de travaux.

8 – En comparant les deux cartes ci-dessous, décrivez l'évolution de la ville en partie due à la présence du chemin de fer entre 1830 et 1906 ? (taille, tracé des rues, nouvelles créations). Vous pouvez vous aider également du document n°6

Carte d'Epernay en 1830
(Archives municipales d'Epernay, NC)

Carte d'Epernay en 1906
(Archives municipales d'Epernay, NC)

La partie entourée correspond aux limites d'Epernay en 1830

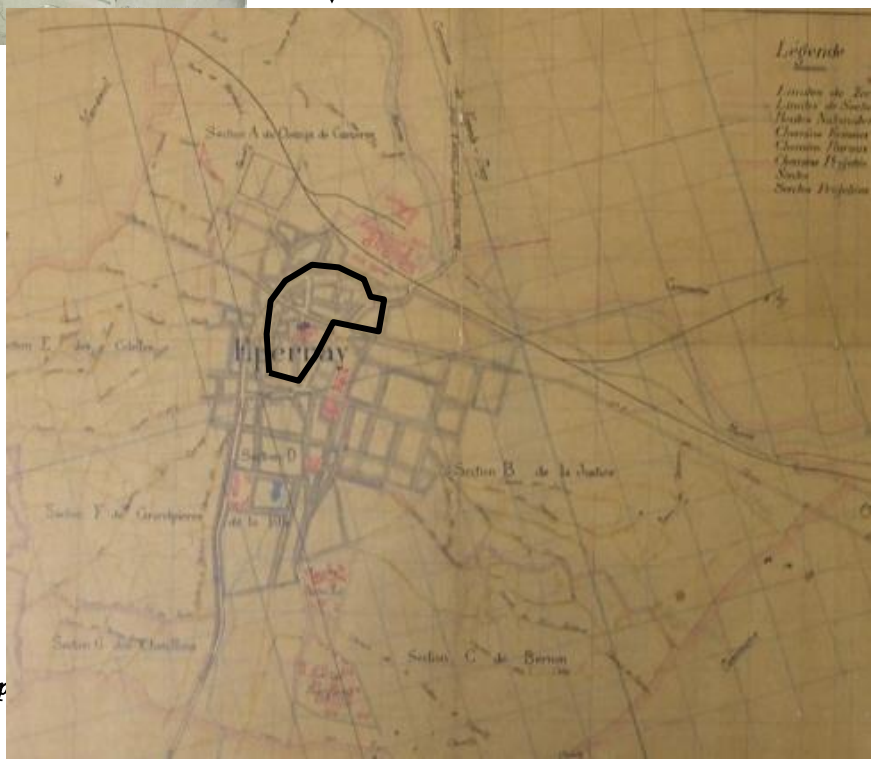

En 76 ans la ville s'est fortement agrandit (principalement vers le Sud). Elle est trois fois plus peuplée. Les rues forment un quadrillage montrant une urbanisation réfléchie. L'ensemble témoigne d'un dynamisme économique de la ville permit en partie par l'arrivée du chemin de fer (forte augmentation de la production de champagne).

Archives municip

COMPETENCES DU SOCLE *1 : « maîtrise insuffisante » 2 : « maîtrise fragile » **3 : « maîtrise satisfaisante »** 4 : « très bonne maîtrise »*				
Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer • **Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit** ***Comprendre un document*** - Comprendre le sens général d'un document • **Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques** ***Pratiquer différents langages en histoire et en géographie*** - Réaliser ou compléter des productions graphiques				
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre ***Se repérer dans le temps : construire des repères historiques*** - Situer un fait dans une époque ou une période donnée ***Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques*** - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres ***Comprendre un document*** - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question				
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen ***Coopérer et mutualiser*** - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances - Travailler en commun pour faciliter les connaissances individuelles				
Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine ***Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques*** - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique				